



LIGUE DE DEK HOCKEY EXTÉRIEUR 4 CONTRE 4 DE L'ISLET

(SURFACE DU CENTRE RÉCRÉATIF BERTRAND-BERNIER)

Règlements pour la saison estivale 2021

Équipement

- Le port du casque de hockey ou de lunettes de protection est recommandé, mais non obligatoire. Les blessures sont au risque du joueur.
- Tous les joueurs doivent porter des gants de hockey ou de dek hockey.
- Le port de jambières de hockey ou de dek hockey est recommandé, mais non obligatoire. Les blessures sont au risque du joueur.
- Les bâtons de dek sont recommandés. Il ne doit pas y avoir de « tape » sur la palette. Si le bâton est usé ou endommagé et représente un risque de blessure, l'arbitre pourra en interdire l'utilisation. Les bâtons de bois et d'aluminium sont interdits.
- Des espadrilles doivent être portées par tous les joueurs. Les bouts d'acier sont interdits.
- Le gardien de but doit obligatoirement porter tout l'équipement réglementaire d'un gardien de but de hockey sur glace.

Admissibilité des joueurs

- Les joueurs doivent être âgés de 16 ans et plus.
- Avant le début de la saison, selon le nombre d'inscriptions, il y aura des parties hors concours. Une cote sera attribuée à chaque joueur (A, B, C). Les capitaines et les organisateurs de la ligue se réuniront pour former des équipes équitables.
- Une liste de remplaçants sera établie. Les noms seront notés en ordre selon la date d'inscription. Les joueurs remplaçants seront appelés par les capitaines des équipes à tour de rôle lorsqu'il y aura un joueur absent. Les remplaçants ne sont pas attirés à une équipe. Lors d'un refus de remplacer, le joueur sera appelé de nouveau lorsque la liste sera épuisée. Des joueurs remplaçants peuvent s'ajouter sur la liste en cours de saison.
- Lorsqu'un joueur est manquant dans une équipe, le capitaine peut remplacer son joueur à même cette liste en respectant l'endroit où nous sommes rendus dans la liste.
- Un gardien de but régulier peut remplacer dans n'importe quelle équipe, moyennant l'approbation des 2 capitaines et des organisateurs.

Déroulement d'une partie

- Il est conseillé d'arriver 15 minutes avant le début de votre partie.
- Le choix de côté est décidé par l'arbitre (pile ou face).
- La période d'échauffement est de 5 minutes.
- Il y a 3 périodes de 15 minutes non chronométrées avec une pause de 2 minutes entre chaque période.
- 4 joueurs de chaque équipe ainsi que les 2 gardiens peuvent être sur le jeu en même temps.
- Le temps sera seulement arrêté en cas de blessure ou par décision de l'arbitre.
- Pour commencer une partie, il doit y avoir un minimum de 4 joueurs et 1 gardien pour chaque équipe.
- Si le nombre minimal de joueurs n'est pas respecté, l'autre équipe gagne par défaut. Voir la section pénalités pour les détails.
- Seuls les joueurs faisant partie des deux équipes peuvent se trouver sur la surface de jeu.
- Pour prendre part au jeu, un joueur doit avoir l'équipement conforme.

Règles de jeu

- La ligne centrale servira pour le hors-jeu. Le joueur en possession de la rondelle doit franchir la ligne centrale avant d'effectuer une passe. Sinon, ce sera considéré comme un dégagement refusé ou un hors-jeu.
- Il y a une mise au jeu au début de chaque période ainsi qu'après chaque but compté.
- Lors d'une mise au jeu, la balle doit toucher la surface avant qu'un joueur ne puisse entrer en contact avec celle-ci. Les joueurs qui exécutent la mise au jeu doivent faire face à l'extrémité de la surface du côté du territoire adverse. Ils sont espacés d'environ une longueur de bâton et présentent la totalité de la palette sur la surface. Leurs palettes doivent libérer entièrement l'espace où la balle sera mise en jeu.
- S'il y a une égalité après 3 périodes, l'issue de la partie est décidée en tirs de barrage (3 joueurs de chaque côté). Si l'égalité persiste, tous les joueurs de l'équipe doivent tirer avant de renvoyer deux fois le même joueur;
- Une équipe peut décider de retirer son gardien pour ajouter un joueur sur le jeu en tout temps.
- Un temps d'arrêt de 30 secondes est permis du côté de chaque équipe durant une partie.
- Lorsqu'un joueur à l'offensive dirige intentionnellement la balle avec son pied ou toute autre partie du corps vers le filet, le but sera automatiquement refusé.
- La passe avec la main n'est pas acceptée. Il est possible qu'un joueur se pousse la balle avec la main ouverte à la condition que ce soit lui-même qui la récupère ou un joueur de l'équipe adverse.

Classement et séries

- Toutes les équipes font les séries.
- En saison, une victoire vaut 2 points, une défaite en fusillade vaut 1 point et une défaite en temps réglementaire ne vaut aucun point.
- Voici ce qui détermine le classement de la saison en ordre :
 - Nombre de victoires
 - Différentiel
 - Buts pour
 - Buts contre
 - Pile ou face
- Selon le classement, les séries se dérouleront comme suit :
 - Premier contre dernier
 - 2e contre avant-dernier
 - Et ainsi de suite
- En séries, si la partie demeure égale après 3 périodes, des prolongations de 5 minutes se succéderont jusqu'à ce qu'il y ait un but.

Pénalités

- Lorsqu'il y a infraction, le joueur lésé obtient un tir de pénalité. Tous les autres joueurs doivent être sur leur banc respectif, excepté les gardiens.
- **RETARD:** Si l'équipe n'est pas prête ou n'a pas assez de joueurs pour commencer la partie à l'heure prévue sur l'horaire, le temps s'écoule quand même et un tir de pénalité pour avoir retardé la partie sera accordé à l'équipe adverse. Après 5 minutes écoulées au cadran, le score est 1 à 0, si l'équipe n'est toujours pas prête après la première période de jeu, il y a forfait au score de 5 à 0.
- **BÂTON ÉLEVÉ:** Tous les joueurs doivent avoir le plein contrôle de leur bâton, et ce, en tout temps. Un contact avec la balle lorsque le bâton est situé plus haut que la hauteur des épaules entraîne un tir de pénalité à retardement.
- Un but marqué avec un point de contact plus haut que la barre horizontale du but sera refusé. S'il y a contact à la tête de l'adversaire ou d'un arbitre, que le geste soit volontaire ou non, l'arbitre doit immédiatement décerner un tir de pénalité à l'autre équipe.
- **FERMER LA MAIN SUR LA BALLE:** Si un joueur ferme la main sur la balle dans la zone du gardien ou de mise au jeu, un tir de pénalité est accordé à l'équipe adverse.

- **BÂTON BRISÉ OU ÉCHAPPÉ:** Un joueur qui n'a pas de bâton peut toujours continuer de participer au jeu. Un joueur qui a brisé son bâton peut continuer d'évoluer sur le jeu, à condition qu'il laisse tomber immédiatement toutes les parties de son bâton, sinon un tir de pénalité pour équipement illégal sera accordé à l'autre équipe.

- **LANCER SON BÂTON:** Tout joueur ou gardien de but qui lance son bâton ou tout autre objet en direction de la balle mènera à un tir de pénalité pour l'équipe adverse. Si le geste vise un joueur seul qui se dirige vers un but sans gardien, un but est automatiquement accordé.

- **RETARDER LA PARTIE:** Un tir de pénalité doit être accordé à l'équipe adverse si un joueur ou un gardien de but expédie volontairement la balle directement à l'extérieur de la surface.

- Un tir de pénalité sera accordé à l'équipe adverse si un joueur ou gardien de but qui déplace délibérément le but de sa position normale.

- **TROP DE JOUEURS:** Un tir de pénalité sera accordé à l'équipe adverse s'il y a trop de joueurs sur la surface.

- **BATAILLE, COUP DE POING OU DOUBLE-ÉCHEC:** Un joueur donnant un coup de poing ou un double-échec à un adversaire ou à un arbitre sera expulsé de la partie.

- **BLESSURE VOLONTAIRE:** Une expulsion de la partie est infligée à tout joueur qui blesse volontairement un adversaire, et ce, peu importe la façon.

- **TRÉBUCHER OU CHUTE OBSTRUCTIVE:** Un tir de pénalité sera donné si un joueur en fait trébucher un autre.

Déroulement d'un tir de pénalité

Un tir de pénalité accordé par l'arbitre doit être effectué comme suit :

1. L'arbitre place la balle sur le point central de mise en jeu et le joueur désigné va, au signal de l'arbitre, entreprendre sa descente et tenter de déjouer le gardien de but adverse. Le joueur et la balle doivent constamment être en mouvement en direction de la ligne des buts adverse.

2. Le gardien doit demeurer dans son rectangle jusqu'à ce que le joueur touche la balle. Le gardien de but peut tenter d'arrêter la balle de toutes les façons, sauf en lançant son bâton ou tout autre objet. En cas de violation de ce règlement, le lancer peut être repris à nouveau ou le but accordé.

3. Après une infraction contre un joueur, c'est le joueur lésé qui doit effectuer le tir de pénalité. Dans le cas où aucun joueur n'était visé par l'infraction, n'importe quel joueur de l'équipe adverse étant sur la surface peut effectuer le lancer. (Par exemple : lors d'un retard de partie)

4. Durant le tir de pénalité, les joueurs des deux équipes doivent demeurer sur leurs bancs respectifs. Aucun joueur de l'équipe adverse ne peut interférer, d'aucune manière, avec le joueur qui effectue le tir de pénalité. Le silence est requis.

Règlements généraux

- Cette ligue est strictement amicale. Donc, un joueur jugé trop agressif se fera refuser de jouer.
- Aucun lancer frappé avec élan arrière plus haut que les hanches n'est permis.
- Chaque joueur s'engage à lire le présent document des règlements et à le respecter.
- Chaque joueur signe un contrat stipulant qu'il s'engage à respecter les règlements et qu'il décharge la municipalité ainsi que les organisateurs de tout risque de blessure liée à la pratique du dek hockey.
- Chaque joueur s'engage à respecter les règles sanitaires imposées par le gouvernement en lien avec la pandémie de la Covid-19.
- Seuls les organisateurs peuvent prendre la décision d'annuler ou de reporter une partie en cas de mauvaise température. Les informations seront divulguées sur le groupe Facebook.

Responsabilités des capitaines d'équipe

- Être disponible pour les parties hors concours pour attribuer une cote (A, B, C) à chaque joueur.
- Être disponible pour une rencontre avec les organisateurs de la ligue pour former des équipes équitables pour la saison.
- Faire des appels pour remplacer un joueur absent en respectant l'ordre de la liste de remplaçants.
- Faire des rappels aux membres de son équipe concernant le respect des règlements de la ligue.

Document préparé par
Mme Émilie Dumont et M. Vincent Boucher
Responsables bénévoles
Ligue de dek hockey extérieur de L'Islet